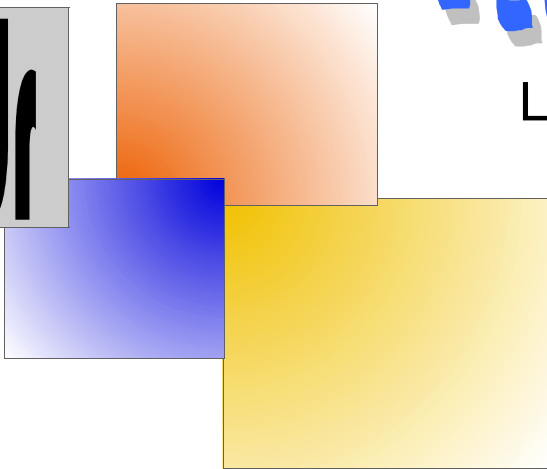
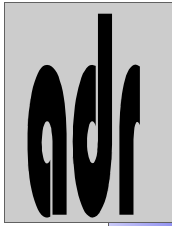




L'ECHO RHODANIEN

Le journal de l'Alliance des Rhodaniens



Pour une vision globale
de l'entité fluviale Rhône-Saône

Alliance Des
Rhodaniens

Siège : 41, Quai Rambaud,
Port Rambaud - 69002 LYON

L e mot du Président,

Il ne vous a pas échappé que l'année 2012 est un année électorale. Cela pourrait être aussi pour les Rhodaniens une année de préparatifs pour une nouvelle étape.

C'est l'an prochain, en 2013, que devra être défini le futur contrat de projet interrégional plan Rhône 2014-2020, ainsi que la nouvelle programmation des fonds européens. Ceci concerne les transports, le tourisme, les inondations, le patrimoine et la culture, l'énergie, la biodiversité, et pourquoi pas demain d'autres thèmes. Pour être efficace et utile, il conviendra d'anticiper, dès cette année. Notre association peut faire valoir des propositions, aux côtés de PROMOFLUVIA et de tant d'autres ...

Il nous faut également anticiper le débat public sur les liaisons Saône/Moselle et Saône/Rhin annoncé également en 2013.

Ce sera aussi l'année du déménagement de notre siège, pour rejoindre PROMOFLUVIA, les données étant désormais stabilisées.

C'est enfin la première fois que nous nous tournerons vers un pays si proche et pourtant si méconnu au plan fluvial, l'Italie, et son cœur économique de la plaine du Pô.

Si nos locaux doivent quitter la Saône pour les bords du Rhône, à quelques kilomètres, la Saône demeure toujours dans le cœur des Rhodaniens, grâce à l'engagement remarqué de Michel ROUXEL, d'Eliane PACALET, notamment, qui enrichissent pleinement cette grande famille d'acteurs du fleuve, du Léman à la mer.

Michel RAFFIN

Hiver 2011-2012 - n° 41

Sommaire :

Page 1 : " Le mot du Président ".

Page 2 : L'O.I.T.C. s'intéresse au fluvial..

La loi de réorganisation de V.N.F. : adoptée le 24 janvier 2012.

Page 3 : Le schéma de développement du tourisme fluvial est enfin paru.

Page 4 : Une rhodanienne des bords de la Saône.

Page 5 : Les volets énergie et biodiversité du Plan Rhône.

Notes de lectures.

Raymond GREGOIRE et Pierre VEYRENC : « Le Rhône ou les accents d'un fleuve ».

Page 6 : 13 000 colons en convoi fluvial de Paris à Marseille dans l'hiver 1848-1849. Ca bouge sur le Bas-Rhône.

Page 7 : N'oublions pas l'art pour admirer les couleurs de la nature rhodanienne. Compte-rendu d'ouvrage

Page 8 : Programme prévisionnel d'activités.

L'Alliance Des Rhodaniens remercie ...

Le mot du Trésorier

Coordonnées de l'association.



www.alliance-des-rhodaniens.com :
sur internet le passé et le présent
de notre association



L'O.I.T.C. S'INTÉRESSE AU FLUVIAL

Lors de son assemblée générale du 4 novembre 2011, l'Office Interconsulaire des Transports et des Communications a développé le thème du transport fluvial, grâce à des intervenants qualifiés.

Le Président Noël COMTE annonce tout d'abord que l'O.I.T.C. est convié par le Préfet à participer à un observatoire sur l'évolution des trafics (tous modes) dans la vallée du Rhône et l'arc méditerranéen;

M. Dominique LOUIS, Directeur Régional de Voies Navigables de France, présente la réforme de son organisme pour une mise en concordance avec le Grenelle de l'Environnement.

Soit : viser le développement du trafic pour le doubler d'ici 2022. Cela passe par le réseau et l'amélioration des conditions de travail des personnels.

La modernisation du réseau, impliquant 2,5 Milliards. € de dépenses, devrait aboutir en 2018. Les travaux de maintenance visent plus de prévention que d'interventions curatives. Une modernisation de la gestion devant engendrer une meilleure sécurité pour les agents est attendue de la téléconduite des installations sur le réseau à grand gabarit.

M. RAULIN, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées, expose les conclusions de la mission dont il a été chargé par M. le Préfet de Région : proposer des actions pour développer le transport de marchandises avec + 20 % de tonnage par an.

Il a demandé la participation active de 70 personnes pour dresser un inventaire et recueillir leurs vœux.

Vœux qui portent sur

les infrastructures portuaires - de Fos au nord de la Saône, le développement des services touchant les transports dans les zones portuaires, la conservation des patrimoines fonciers, (ce qui appelle une loi)

l'accompagnement de la croissance - la relance d'engagements de trafics avec des filières professionnelles (BTP) le recrutement professionnel dans la filière transport fluvial, la maintenance de la cale grâce à la capacité de réparation (3ème site à Chalon-sur-Saône), la constitution d'une agence de développement multimodal.

Enfin, M. RAULIN demande l'élaboration d'un programme avec les responsables, un dialogue régulier entre chargeurs et opérateurs, un bilan annuel et une mesure des trafics par un observatoire partenarial. Il préconise aussi de demander à la C.N.R. l'ouverture des études pour doubler les écluses du Rhône ; le programme des travaux (estimés à 2 milliards €) devant être prêt à être engagé à la fin de la concession en 2023 par le futur concessionnaire. Ceci sera nécessaire si le trafic croît de 10 % l'an.

On attend les décisions du Préfet pour un plan d'action sur la base de ce rapport.

M. Jean-Claude TERRIER, Président du Directoire du Grand Port Maritime de Marseille, présentant ensuite l'application de la réforme portuaire dans son organisme, a rappelé l'intérêt d'ouvrir la darse « conteneurs » par un canal vers le Rhône. Le financement est réuni, mais cette zone réservée à l'industrie voici 40 ans se heurte à l'opposition ... des écologistes, la nature et les flamants roses ayant trouvé le terrain à leur goût !

M. le Président Noël COMTE rappelle aussi l'action du Comité des Ports, qu'il préside, sur l'ensemble du Bassin pour développer un réel contrat de développement : des groupes thématiques ont été mis en place et une première action vise à mettre en œuvre du démarchage de trafics.

oooooooo

La loi de réorganisation de Voies Navigables de France : adoptée le 24 janvier 2012.

Il était question de fusionner les Services Navigation, services déconcentrés de l'Etat, et Voies Navigables de France en une nouvelle agence. En fait, Voies Navigables de France, établissement public à caractère industriel et commercial, sera transformé en « établissement public administratif ». Aux 400 agents de V.N.F. s'ajouteront les 4 400 agents de l'ancien service Navigation. Ceci renforcera le poids de V.N.F. au 1er janvier 2013. Le domaine public fluvial lui est désormais confié, ainsi que les missions régaliennes de police de l'eau, de police de la navigation. Les missions de V.N.F. sont renforcées notamment en matière de reconstitution des continuités écologiques, de promotion du tourisme fluvial et des activités nautiques. V.N.F. peut aussi désormais valoriser le domaine public qui l'Etat lui confie, créer des filiales ou exploiter l'énergie hydraulique sur son domaine, sans nuire à la navigation.

La loi a par ailleurs prévu la création d'une interprofession dans la filière fluviale.

LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME FLUVIAL EST ENFIN PARU

Voies Navigables de France avait élaboré en 2000 un premier schéma du tourisme fluvial à l'échelle du bassin Rhône-Saône, document de référence demeuré malheureusement relativement peu diffusé.

L'Alliance Des Rhodaniens s'y était pourtant beaucoup investie. C'était une démarche novatrice qui permettait une vision cohérente des produits et des équipements, un plan d'action pour 2000-2006, une estimation des retombées économiques, des prévisions de développement qui s'avèrent globalement vérifiées. Dès l'origine, son actualisation était promise. Elle a enfin été réalisée par Voies Navigables de France de décembre 2008 à juin 2010, avec le concours de l'Etat, des Régions, de la C.N.R., et avec une large concertation.

C'est le Père Noël qui vient de nous livrer le document, avec un retard de 18 mois ... mais il est vrai qu'il est très occupé ...

Ce document tant attendu pour apporter de la cohérence aux projets de développement touristique sur nos deux fleuves est téléchargeable sur le site internet de V.N.F.

Le schéma cible l'activité et les potentialités sur le bassin Rhône-Saône-Méditerranée, à partir d'un recensement des projets prévus début 2009. Il doit être complété par

° un guide pratique offrant aux acteurs des éléments de ratios, de coûts d'équipements et de démarche d'élaboration de projet.

° des outils d'animation et d'actualisation pour faire vivre le schéma : Enquête annuelle auprès des acteurs ; tableaux de bord par produit et par voie d'eau, eux aussi annuels ; séminaires permettant l'échange d'expériences entre les acteurs - tout ceci doit favoriser la mise en cohérence des projets et leur dynamique.

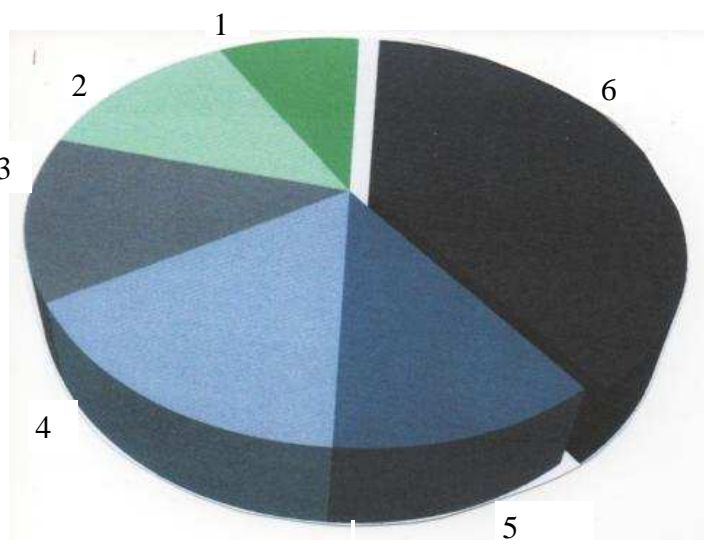
Le document de synthèse retrace en une centaine de pages par voie d'eau et par région administrative les éléments pour l'insertion du tourisme fluvial dans les différentes stratégies touristiques régionales.

La classification des équipements nautiques peut être discutée. Les projets repérés datent de 3 ans et méritent souvent une actualisation. Mais les estimations sur les retombées économiques - avec les réserves statistiques d'usage - sont éclairantes. Ainsi, ce rapport de grand intérêt montre-t-il par exemple avec force graphiques le poids respectif de chacun des produits touristiques (données 2008) sur le bassin :

- les paquebots qui étaient au nombre de 12 (19 aujourd'hui) apportent 33 % des retombées économiques avec plus de 50 000 passagers transportés ;

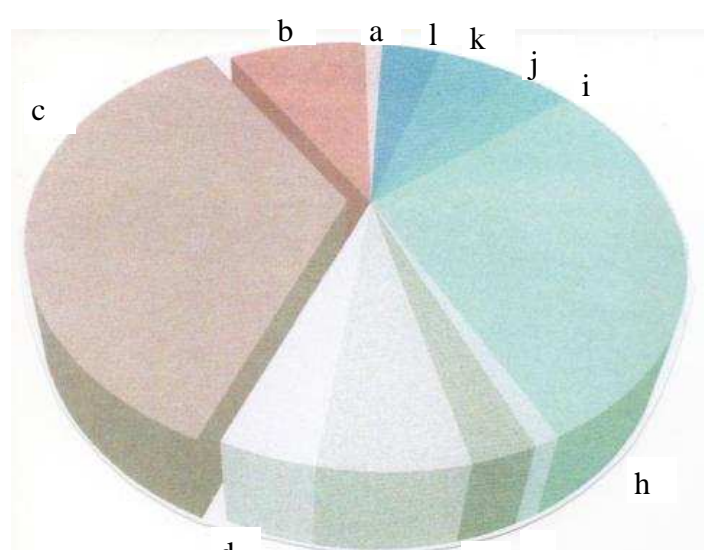
- la plaisance privée (6 000 personnes), les bateaux-promenades (près de 600 000 passagers) et la location de bateaux habitables (40 000 passagers) font jeu égal avec, pour chacun, 15 à 16 millions d'euros de retombées économiques.

REPARTITION DES RETOMBÉES ECONOMIQUES DU TOURISME FLUVIAL PAR PRODUIT SUR LE BASSIN RHONE-SAONE-MEDITERRANEE en 2008



1 : Nautisme léger -	9 %
2 : plaisance privée -	13 %
3 : location de bateaux habitables -	13 %
4 : bateaux promenade -	15 %
5 : péniches hôtel -	11 %
6 : paquebots fluviaux -	39 %

REPARTITION DES RETOMBÉES ECONOMIQUES DU TOURISME FLUVIAL PAR VOIE D'EAU SUR LE BASSIN RHONE-SAONE-MEDITERRANEE en 2008



a : Petit Rhône, 1 %	g : Seille, 1 %
b : canal Rhône à Sète, 1 %	h : Saône, 22 %
c : Rhône, 35 %	i : Petite Saône, 7 %
d : lac d'Annecy, 4 %	j : Canal du Centre, 4 %
e : lac du Bourget, 6 %	k : Canal de Bourgogne, 5 %
f : Haut-Rhône, Savière, Jonage, 3 %	l : Canal Rhône au Rhin, 4 %

UNE RHODANIENNE DES BORDS DE LA SAONE : ELIANE PACALET

D'elle, on connaît son engagement dans la cause de la vie rhodanienne à partir des bords de la Saône.

En première approche de sa maison, sur le bord du chemin de halage en rive gauche de la Saône, on est frappé par la disposition des lieux : un hall accueillant en rez-de-chaussée, un escalier extérieur et un deuxième hall accueillant au premier étage. Et tout



sourire affiché, Eliane explique que cette maison, qui était déjà la propriété de sa grand'mère, permet à la famille de vivre au niveau du jardin en été et au-dessus des crues de la rivière en hiver. Il suffit de se mettre à l'abri de l'eau en s'installant au premier étage dès l'automne.

Donc la famille Pacalet ne s'alarme pas outre mesure lorsque le niveau de la rivière monte. Après l'installation au premier étage, en cas d'alerte, on laisse la voiture à 200 m. de là vers le pont de Thoissey, et il suffit d'un peu de marche avec des bottes (quelque fois) pour pouvoir participer à la vie normale : les courses, les réunions, les rencontres, le partage de l'amitié et du souci des autres.

Quels sont les souvenirs de crues ?

Surtout ceux du nettoyage des boues et limons : pas une sinécure ! C'est Robert, le mari d'Eliane, qui le dit ... Tout de même, en mars 2001, les pompiers sont venus en zodiac l'évacuer avec le chien et le chat, car l'accès piéton n'était plus possible. Mais c'est une maison qui en a vu d'autres : elle figurait déjà sur un plan de 1789 faisant état d'un projet de chemin de halage sur la rive gauche de la Saône.

Vivant en bordure de la rivière, Eliane est, avec ses voisins des autres maisons riveraines de la Saône, un peu coupée du bourg qu'il faut rejoindre en empruntant la route bordée de ses 179 platanes dont les 200 ans ont été fêtés en 2008. Ce qui lui a fait prendre la tête de l'Amicale des Riverains de la Saône, dans un double objectif :

d'abord : que la Municipalité n'oublie pas ces habitants dans la desserte de leur vie quotidienne, en leur procurant les services dont ils ont besoin (l'entretien des accès, l'enlèvement des déchets, ...)

mais aussi : que le bourg n'oublie pas qu'il est riverain de la rivière et qu'il a tout à gagner à vivre avec elle et la faire vivre. Et de commémoration de l'âge des platanes à la fête du 14 juillet, en passant par l'exposition et la conférence sur l'histoire de la navigation à vapeur, la Présidente de l'A.R.S. fait bouger les habitants les plus concernés de sa commune.

Faire vivre sa commune avec la rivière est tout un programme pour Eliane. Cela a commencé par l'intention de faire rénover les pontons en ciment qui, en bien des communes de bord de Saône, permettaient l'amarrage des barques et des petits bateaux locaux, et la perspective d'avoir une halte nautique dans le site qui avoisine le terrain de camping. Donc ce fut fait en 2009, pour l'amarrage de 5 barques, 34 hors-bords et 3 bateaux de plaisance. A l'occasion du 14 juillet, en ayant réussi à faire déplacer le bateau-chapelle « Le Lien », cette installation rénovée a été bénie par le chapelain du secteur.

Aujourd'hui, il apparaît que l'entretien de cette halte demande à être suivi : enlèvement des plantes aquatiques envahissantes, surveillance de la sécurité de l'accroche sur les corps morts, nettoyage des bouées de signalisation ... Au sein de l'A.R.S. une section « Plaisanciers » a été montée. Ses bénévoles sont venus offrir à la Municipalité de Thoissey la signature d'un protocole qui prévoit qu'ils se chargent des tâches matérielles en contre-partie de la prise en charge de prêt de matériels adaptés et de la couverture de leur activité en responsabilité civile. Il reste à organiser une communication ... municipale ? associative ? pour faire connaître dans le monde des pratiquants de la voie d'eau cette nouvelle possibilité de halte.

On ne compte pas non plus l'insertion de l'A.R.S. grâce à l'activité de sa Présidente dans les manifestations qui touchent le fluvial : présence dans les Pardons des Mariniers de St Jean-de-Losne et Lyon, partenariat avec l'association des pêcheurs de Thoissey et Montmerle, adhésion à l'Office du Tourisme, participation au Conseil local de développement au sein du Syndicat Mixte Bresse-Revermont, resserrement des liens entre les deux communes riveraines de Thoissey et Montmerle - car l'union fait la force, c'est bien connu lorsque la bonne volonté des uns et des autres le permet.

Sans oublier les participations actives de l'A.R.S. et de ses adhérents à de nombreuses occasions avec l'A.D.R. : croisière du 8 décembre en 2009, croisière Saône-Seille de 2011, et les projets à lancer : en 2013 : un voyage pour cause d'anniversaire de jumelage à Obourg (Belgique), site fluvial déjà connu de l'A.D.R.

Enfin, une bonne coopération pour les deux associations.



LES VOILETS ENERGIE ET BIODIVERSITE
DU PLAN RHONE,
pour valoriser l'ancien lit du Rhône.

La C.N.R. travaille actuellement sur la construction de 12 petites centrales sur le Rhône, dont deux sur le Haut-Rhône et dix en aval de Lyon, pour une mise en service à l'horizon 2020.

La commercialisation d'une hydro-électricité de pointe, très intéressante pour faire face aux pointes de consommation, permettra de compenser au moins en partie la perte de production énergétique de l'usine principale occasionnée par l'augmentation du débit réservé dans le Vieux Rhône, et de concourir ainsi à l'amélioration de la diversité des espèces naturelles aquatiques. Tel est le projet qui devrait être mis en service d'ici 2013 au barrage de ROCHEMAURE, où pourraient être produits 53 gigaWh. par an.

Ce type de projet est soutenu par l'Union Européenne à l'aide du FEDER.

NOTES DE LECTURE

FLUVIAL, « le mensuel de la navigation intérieure », fait la part belle à notre sillon rhodanien avec deux avis :

L'arrivée du bateau-école « Magellaan » (longueur : 104 m.) qui est affecté au nouveau pôle de formation Navigation Fluviale ouvert à Montélimar, au lycée des Catalins. 12 élèves y préparent actuellement un CAP.

Nouvel outil de prévision réalisé dans le cadre du Plan Rhône par l'I.G.N. (Institut Géographique National) : la base de données topographiques du lit majeur du Rhône. Elle permet d'affiner le diagnostic de vulnérabilité des zones inondables dans un contexte d'occupation agricole et urbaine des terrains. Ce sera un outil d'aide aux décideurs en aménagement et permis de construire.

Raymond GREGOIRE et Pierre VEYRENC,

« Le RHONE OU LES ACCENTS D'UN FLEUVE »
Imprimerie IGC, édition à compte d'auteur, octobre 2011, 127 pages, 25,- €

Ni roman, ni ouvrage technique, ce livre très bien illustré est un peu les deux. Il est surtout le fruit d'une passion, celle du Rhône.

Les auteurs sont en fait tombés dans le Rhône quand ils étaient petits, puisque natifs de Baix (Ardèche).

L'un d'entre eux, Pierre VEYRENC, est aussi tombé dans l'Alliance Des Rhodaniens, en étant membre fondateur, après s'être impliqué dans d'autres engagements au service du Rhône. Il est aussi auteur de nombreux romans, ce qui transparaît bien dans le style du présent ouvrage.

Très documenté sur les différents usages du fleuve, hier et aujourd'hui, avec des photos anciennes et récentes toutes intéressantes, c'est un livre qui emmène souvent le lecteur aux côtés d'acteurs du fleuve dans leur vie quotidienne : un équipage du temps du halage, un pilote à bord d'un bateau fluvio-maritime, un marinier du Rhône à différentes époques, un éclusier à Bollène, un pêcheur pour lequel passion rime avec poisson et qui n'hésite pas à casser la glace en janvier 1965.

Rhône d'hier, Rhône d'aujourd'hui : toutes les facettes du fleuve apparaissent avec des éléments techniques, mais aussi beaucoup de poésie. Les anecdotes ne manquent pas, telles que la remonte du cardinal Richelieu mourant sur son bateau tirant un autre bateau sur lequel est enfermé de Thou, condamné à mort : ceci sera figé pour la postérité sur le tableau de Xavier MALLET.

Les références littéraires abondent, avec Mme de Sévigné, Stendhal, Racine, Chateaubriand, Alexandre Dumas, Victor Hugo, ... Jean Alcard, ... qui ont tous connu le fleuve-roi.

Enfin, Raymond GREGOIRE et Pierre VEYRENC nous conduisent devant les paysages de la vallée, si riches d'histoire, pour une décize de plusieurs pages, de Lyon à Port-Saint-Louis.

En bref, un ouvrage que tout Rhodanien doit connaître. Pour vous le procurer, n'hésitez pas à nous contacter au 06 23 74 40 08, ou par courriel « alliancerhodaniens@free.fr » ; nous ferons suivre votre demande.

13 000 COLONS EN CONVOI FLUVIAL DE PARIS A MARSEILLE DANS L'HIVER 1848-1849

Nous avons laissé, dans le n° 40, ces personnes dans les chalands dans lesquels elles ont été embarquées. Les canaux de Briare, Latéral à la Loire et du Centre leur ont procuré des émotions et l'habitude de cheminer au fil de l'eau et des écluses, même si des ouvrages ont retenu leur attention : Rogny et ses 7 écluses, la traversée de la Loire à Mantelot, le pont-canal du Guétin. Il faut maintenant leur faire gagner la mer.

Il a été envisagé de poursuivre le halage des chalands sur la Saône, mais l'aventure périlleuse coûte en temps et en nourriture pour l'administration chargée des convois ; la solution du transport en paquebots à vapeur s'impose.

Les Compagnies du Rhône et de la Saône sont encore florissantes malgré le choc des événements de Février ; elles ont en effet été sérieusement atteintes par la vague de xénophobie qui entache la jeune république et ont dû renvoyer tous les chefs d'atelier et mécaniciens anglais constamment employés jusqu'alors. Et pourtant les progrès de la navigation tant sur le Rhône que sur la Saône sont remarquables grâce à l'emploi de nouveaux générateurs et un allongement général des coques diminuant le tirant d'eau et améliorant notablement la charge utile au prix toutefois de manoeuvres plus délicates et d'avaries plus fréquentes : que ce soit en basses eaux du fait de l'étroitesse des chenaux ou en hautes eaux au passage sous les ponts, la navigation de bien des unités en activité est encore aléatoire. Le marasme économique et la modernisation inégale des paquebots conduisent à une concurrence sauvage entre les différentes compagnies : la guerre des prix est permanente, les ententes sont sans cesse remises en question.

L'administration chargée d'acheminer les colons de Chalon à Arles aura donc à négocier âprement quitte à imposer la réquisition si nécessaire.

Sur la Saône, 5 à 6 bateaux à vapeur effectuent régulièrement le transport des voyageurs et l'ampleur des convois de colons algériens, par l'utilisation de 3 à 4 paquebots, obligera à recourir aux services de toutes les compagnies en présence, que ce soit la Compagnie des Hirondelles, des Papins, des Aigles, la Compa-

gnie Générale et même le Corsaire, le bien nommé concurrent anarchique de la « Compagnie Méridionale ».

Les unités font environ 50 à 60 m. de long, 4 à 5 m. de large. Si leurs chantiers de construction sont souvent situés au Creusot, les machines sont d'origine anglaise : la puissance fournie aux aubes est de l'ordre de 60 à 80 CV. ; les chaudières à haute ou à basse pression ont leurs partisans acharnés ; la consommation de houille pour un aller et retour Chalon-Lyon est de l'ordre de 120 hectolitres ; si la descente nécessite de 6 à 7 heures à une vitesse de 20 km/h. pour couvrir les 135 km de Chalon à Serin, la remonte nécessite 9 à 10 heures.

La navigation à vapeur représente donc déjà un progrès indiscutable pour le transport fluvial mais la méfiance à son égard est encore bien vivace. Les rapports des visites des bateaux par les ingénieurs des mines témoignent de cette hantise de l'explosion ... il est vrai justifiée par les premiers essais.

Les riverains quant à eux, se plaignent en permanence des dégâts provoqués par la vitesse des aubes sur les péniches stationnées dans les ports.

La suite du voyage sur le territoire métropolitain amènera les colons sur le Rhône, à suivre dans le numéro 42 de l'Echo Rhodanien.

CA BOUGE SUR LE BAS-RHONE

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Vaucluse a reçu du Ministère des Transports et de Voies Navigables de France une délégation de service public pour moderniser et fiabiliser les infrastructures du port du Pontet, et cela sur 30 ans. L'objectif fixé est de passer de 200 000 tonnes à 400 000 tonnes de marchandises, pour un projet d'investissement de 5,7 millions d'euros.

Le port est spécialisé dans le traitement de vrac (céréales, gravier, ...) dont du sable de Bédoin servant à la miroiterie. Les destinations sont variées et lointaines : Pays Bas, Allemagne, Italie.

Cependant aussi, la Mairie réfléchit à l'usage futur du bâtiment qui abrite actuellement la capitainerie, quai de la Ligne, à Avignon.

Et à ARLES, ce sont les quais en rive droite et gauche du Rhône qui vont faire l'objet d'une rénovation dans le cadre de la lutte contre les inondations comprise dans le Plan Rhône. Budget : 15 M. €. Durée du chantier 2,5 ans.

N'OUBLIONS PAS L'ART POUR ADMIRER LES COULEURS DE LA NATURE RHODANIENNE

David TRESMONTANT, artiste et forestier, nous informe de la publication du livre « LE RHONE EST PLUS GRAND ».

Dans le cadre de son métier de forestier à l'O.N.F., il crée des jardins. Son livre est un recueil de plus de 50 tableaux :

- 30 visions de la nature du Rhône.

Chaque vision correspond à un caractère du fleuve, de ses eaux et de sa vallée, 30 diptyques sont composés d'un paysage peint et d'un collage de textes, encre et harmonie de couleurs.

La proximité de ces différentes traductions des caractères permet au lecteur-spectateur de reconstituer pour lui-même une identité du Rhône. Cette démarche modifiera sa vision du Rhône et pourra lui donner envie d'aller plus loin dans sa relation avec le fleuve.

- Le voyage du regard dans les eaux du Rhône

Composé de 24 vues peintes tente de rapporter comment, dans l'extrême complexité des formes et des mouvements, il est possible de trouver un chemin depuis la rencontre initiale avec le fleuve jusqu'à la remontée de l'eau vaporeuse du fond vers le ciel.

Descriptif (projet) :

Tirage simple : 80 pages ; format fermé 21 x 30 cm à la française ; impression quadri R⁹V⁰, couverture e 350 g ; dos carré cousu collé ; prix public 35,- €

Renseignements : davidtresmontant@hotmail.fr

COMPTE-RENDU D'OUVRAGE

Romain CHARBONNIER : SUJETS BATEAUX ... embarcations sur le Rhône et la Saône en région lyonnaise, EMCC, Lyon 2011, en vente en librairie : 9,90 €

Ce petit livre, réalisé avec la collaboration d'André VINCENT (Maison du Fleuve Rhône) et préfacé par Michel RAFFIN, est très bien illustré de nombreuses gravures anciennes et photos récentes. Il constitue un florilège de tous les types d'embarcations, petites et grandes, qui ont navigué ou naviguent encore dans l'agglomération lyonnaise. Sont abordés trois types de bateaux :

1. Ceux tirés par la seule force de l'homme, à savoir

La pirogue monoxyle de l'âge du bronze découverte à Brégnier-Cordon et qui vient d'y revenir après un long séjour au Parc de la Tête d'Or à Lyon,

Les radeaux, chalands, bacs, bèches, d'hier.

Les bateaux de joute et les yoles ou triggers utilisés par les pratiquants de l'aviron.

2. Ceux traités par la puissance mécanique

La pyroscaphe du marquis de Jouffroy d'Abbans et les bateaux à vapeur, les bateaux mouches de Michel Félizat puis d'Emile Plasson qui ont connu un double succès lyonnais et parisien,

les hydroglisseurs, les torpilleurs et sous-marins de la 3ème république, la flotte actuelle à ses origines pour le fret comme pour le tourisme.

3. Les bateaux demeurant à quai.

Hier, c'étaient les moulins, les plattes, ou encore la morgue de l'Hôtel Dieu. Aujourd'hui, ce sont les bateaux-logements.

Enfin, le bateau-chapelle « Le Lien » n'est pas oublié.

Cet ouvrage fourmille d'informations et d'anecdotes. Saviez-vous que le marquis Jouffroy d'Abbans avait sur lui un pistolet pour se suicider s'il avait échoué lors de sa tentative - heureusement réussie - pour remonter la Saône entre Ainay et Serin en 1783 ? Saviez-vous qu'en 1899 on construisit pas moins de 1163 radeaux à Verdun-sur-le-Doubs ? Saviez-vous que les bateaux de M. Félizat construits à La Mouche pour l'« autobus fluvial » s'appelaient Mouche 1, Mouche 2, Mouche 3 ... et que les parisiens en commandèrent 30 en 1866 pour l'exposition universelle ?

Saviez-vous que dans les années 1920 on tenta d'établir une liaison entre Lyon et Aix-les-Bains par hydroglisseur ? Certaines illustrations sont peu connues, telles qu'un sous-marin en escale quai Tilsitt en 1940, la catastrophe du Mouche n° 4 en 1864, la morgue, la vue intérieure d'un bateau de baigneurs, ...

Michel RAFFIN

**PROGRAMME
PREVISIONNEL
D'ACTIVITES :**

Du 7 au 22 avril 2012 - contribution à l'exposition consacrée à Gustave TOURSIER, organisée par les Amis du Musée du Rhône au château de Tournon,

Samedi 5 mai 2012 - SEYSSEL : assemblée générale et visite de la cité.

Du mercredi 6 juin au dimanche 10 Juin 2012, l'Alliance Des Rhodaniens vous propose de découvrir le Pô de TURIN à CREMONE.

1ère étape : TURIN, ancienne capitale de la Maison de Savoie;

2ème étape : VERCELLI, les rizières les plus importantes d'Europe. L'usage de l'eau est très disputé dans la plaine - ce sera notre sujet d'étude.

3ème étape : PAVIE, célèbre cité universitaire, et flamboyante chartreuse liée à la puissance des Visconti, Sforza ...

4ème étape : CREMONE, port fluvial et navigation sur le Pô au programme - les rives de l'Adda, bucoliques vues du bateau et du sentier.

Mais aussi la cité des luthiers : Amati, Stradivarius, Guarnerius ...

Les « côtes du Pô », avec le vignoble de MONTFERRAT, à ne pas manquer.

5ème étape : MODANE, avec les porteurs du projet « Liaison ferroviaire transalpine LYON-TURIN ».

A chaque étape, la matière grise sera apportée par les professionnels en charge des différentes thématiques (tourisme, agriculture, préservation des milieux naturels, navigation ...) sans oublier l'histoire si riche de cette région. Réponse souhaitée d'ici le 15 février.

Samedi 29 septembre 2012 - Croisière sur le Haut-Rhône à la découverte des écluses de Chautagne et Belley.

Le mot du Trésorier :

Chers Adhérents,

Si vous ne vous êtes pas encore acquittés de votre cotisation 2012 à notre association, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion - les cotisations constituant la seule ressource de l'Alliance Des Rhodaniens.

Merci d'avance.

Georges Blanc

..... et faites adhérer vos proches et vos amis !

L'Alliance Des Rhodaniens remercie vivement Louis CARPIN pour le don de cartes anciennes grand format, qu'il a octroyé à l'association, sur le cours de la Saône de Mâcon à Lyon, en 1862.

Contacts

Président : Michel RAFFIN - **Vice-présidents :** Patrick BLONDET, Marie-Noëlle LESNEE

Secrétaire Général : Michel ROUXEL - **Trésorier Général :** Georges BLANC

Renseignements au Siège Administratif : 41, Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 06.23.74.40.08

Site internet : alliance-des-rhodaniens.com - **Courriel :** alliancerhodaniens@free.fr

Section Lémanique : Mme Hélène DE MORSIER—12, rue du Perron—CH 1204. GENEVE—00 41 22 311 71 43 / 0041 21 824 11 77

Section Haut-Rhône : M. Patrick BLONDET - 74910 BASSY - Tél : 04.50.56.21.99

Section Rhône Lyonnais : Mme Claire MISSLIN, ADR, 41 Quai Rambaud - Port Rambaud - 69002 LYON - Tél : 04.78.58.68.56

Section Drôme-Ardèche : M. Fernand VULLIERME, quartier Firmy-le-Haut - 26600 MERCUROL - Tél : 04.75 06 56 89 / 06 09 01 03 30

Section Gard - Vaucluse - Pays d'Arles : Marie-Noëlle LESNEE, 13, boulevard Salvador Allende - 13200 - ARLES. Tél. 06.07.50.55.17

Section Saône : M. Michel ROUXEL, 116, ruelle du Loup—01750—REPLONGES—Tél. 06 08 62 91 75